

# Lecture comparative entre la constitution de 2022 et celle de 2014

قراءة مقارنة بين دستور 2022 و دستور  
2014

2022

VS

2014



# Parallèle entre les principales dispositions de la constitution de 2014 et celles de 2022

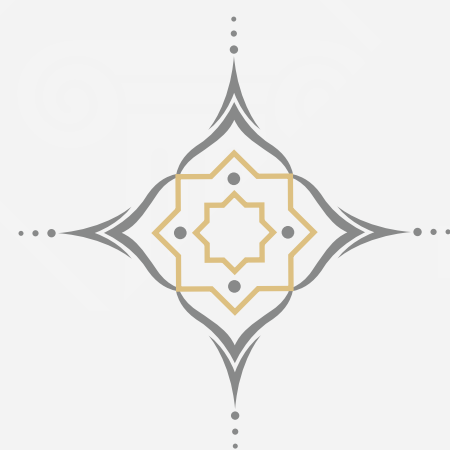
Lecture comparative entre les 2 textes

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Identité arabo-musulmane


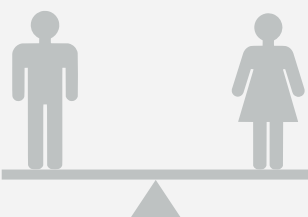




-Conformément à l'article 5, la Tunisie fait partie de la Nation (umma) islamique, et seul l'Etat est habilité, dans le cadre d'un régime démocratique, à concrétiser les finalités (maqassad) de l'Islam, qui sont au nombre de cinq :

- la préservation de l'âme,
- la préservation de l'honneur,
- la préservation de l'argent,
- la préservation de la religion,
- la préservation de la liberté.

-Conformément à l'article 6, la Tunisie fait partie de la Nation (umma) arabe. Sa langue officielle est l'arabe.

L'article 1er dispose, entre autres, que l'islam est la religion de la Tunisie et l'arabe sa langue.

Objet	Constitution de 2022	Constitution de 2014
<p data-bbox="293 562 1092 703"><b>Liberté de conscience et de croyance</b></p> 	<p data-bbox="1232 637 2099 825">En vertu de l'<u>article 27</u>, l'Etat protège la liberté de croyance et la liberté de conscience.</p>	<p data-bbox="2249 600 3115 928">Conformément à l'article 6, l'État protège la religion, garantit la liberté de croyance, de conscience et de l'exercice des cultes.</p>
<p data-bbox="249 1144 1132 1219"><b>Egalité hommes / femmes</b></p> 	<p data-bbox="1232 1022 2099 1416">En vertu de l'<u>article 23</u>, les citoyens et les citoyennes sont égaux en droits et devoirs. Ils sont aussi égaux au regard de la loi, sans discrimination aucune.</p>	<p data-bbox="2249 1088 3115 1350">En vertu de l'<u>article 46</u>, l'État s'engage à protéger les droits acquis de la femme et veille à les consolider et les promouvoir</p>

Objet	Constitution de 2022	Constitution de 2014
<p data-bbox="413 607 952 664"><b>Service national</b></p> 	<p data-bbox="1212 547 2199 739">Conformément à l'<u>article 14</u>, la défense du pays est un devoir sacré pour tout citoyen.</p> <p data-bbox="1212 757 2199 949">Il n'est pas précisé que le service national est obligatoire (comme c'est le cas dans la <u>Constitution de 2014</u>)</p>	<p data-bbox="2252 716 3112 836">L'<u>article 9</u> précise que le service national est obligatoire</p>
<p data-bbox="259 1035 1112 1174"><b>Acquittement de l'impôt / Evasion fiscale</b></p> 	<p data-bbox="1212 1073 2199 1399">En plus du devoir pour tout citoyen de s'acquitter de l'impôt, l'<u>article 15</u> qualifie l'évasion fiscale de crime contre l'Etat et la société</p>	<p data-bbox="2252 1035 3112 1223">Conformément à l'<u>article 10</u>, l'acquittement de l'impôt constitue un devoir.</p> <p data-bbox="2252 1316 3112 1437">Il n'est pas précisé que l'évasion fiscale constitue un crime</p>

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Les ressources naturelles du pays



Conformément à l'article 16 :



-Les ressources de la nation appartiennent au peuple tunisien et c'est à l'Etat de distribuer ces bénéfices d'une manière juste et équitable dans toutes les régions de la République ;

- Les conventions et accords d'investissement relatifs à ces ressources sont soumis pour approbation, à l'ARP et à l'assemblée nationale des régions et des districts

L'article 13 qui dispose que les ressources naturelles appartiennent au peuple tunisien, ne précise pas que à l'Etat a l'obligation de distribuer ces bénéfices de ces ressources d'une manière juste et équitable dans toutes les régions de la République.

Le même article précise que :

-Les accords d'investissement relatifs à ces ressources sont soumis à la commission spéciale de l'ARP ;  
-Les conventions y afférentes sont soumises à l'approbation de l'ARP.

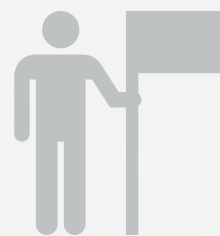
Objet	Constitution de 2022	Constitution de 2014
<b>Partenariat public privé</b> 	Conformément à l' <u>article 17</u> , l'Etat garantit la coexistence entre le secteur public et le secteur privé et veille à leur complémentarité dans le but de la justice sociale	Aucune disposition sur le partenariat entre le secteur public et le secteur privé
<b>Aide aux sans-emplois</b> 	L' <u>article 18</u> dispose que l'Etat est tenu de fournir les outils juridiques et matériels afin que les sans-emplois puissent créer des projets de développement.	Aucune disposition sur l'encouragement des sans-emplois à la création de projets de développement

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Egalité des citoyens devant l'Administration



Conformément à l'article 19, toute discrimination entre les citoyens, par l'Administration publique et les services publics, pour quelque motif que ce soit, constitue un crime passible de sanction.

L'article 15 consacre le principe de neutralité et d'égalité entre les citoyens devant l'administration publique.

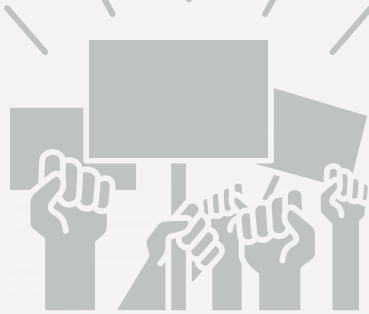

Toutefois cet article ne qualifie pas de crime, la ségrégation entre les citoyens.

### Réfugiés politiques



L'article 32 garantit les droits des réfugiés politiques et interdit le rapatriement de toute personne ayant le statut de réfugié politique.

Aucune disposition sur les droits des réfugiés politiques

Objet	Constitution de 2022	Constitution de 2014
<p data-bbox="303 662 1076 808"><b>Droit syndical / Droit de grève</b></p> 	<p data-bbox="1202 559 2192 677">L'<u>article 41</u> consacre le droit syndical et le droit de grève.</p> <p data-bbox="1202 695 2192 814">L'armée nationale est exclue de ces droits.</p> <p data-bbox="1202 832 1959 889">Sont exclus du droit de grève :</p> <ul data-bbox="1202 907 2192 1095" style="list-style-type: none"><li>- Les juges,</li><li>- Le personnel de la sécurité intérieure,</li><li>- le personnel de la douane.</li></ul>	<p data-bbox="2242 559 3102 677">L'<u>article 36</u> consacre le droit syndical et le droit de grève.</p> <p data-bbox="2242 695 3102 814">L'armée nationale est exclue de ces droits.</p> <p data-bbox="2242 832 2992 889">Sont exclus du droit de grève :</p> <ul data-bbox="2242 907 3102 1095" style="list-style-type: none"><li>- Le personnel de la douane.</li><li>- Le personnel de la sécurité intérieure</li></ul>
<p data-bbox="319 1221 1059 1352"><b>Personnes âgées sans soutien</b></p> 	<p data-bbox="1236 1249 2092 1437">Conformément à l'<u>article 53</u>, l'Etat garantit l'aide aux personnes âgées sans soutien</p>	<p data-bbox="2259 1277 3118 1390">Aucune disposition sur les droits des personnes âgées.</p>

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Disparition de la notion de "pouvoir"



Conformément au projet de 2022, la notion de pouvoir est remplacée par la notion de « fonction ».

Ainsi, il n'est plus question de « pouvoir législatif, de pouvoir exécutif et de pouvoir judiciaire », mais de « fonction législative, fonction exécutive et fonction judiciaire ».

Il y avait le « pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire »,

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Bicaméralisme législatif



Conformément au projet de 2022, la fonction législative est exercée par le biais de deux assemblées :

- L'assemblée des représentants du peuple (ARP) ;
- L'assemblée nationale des régions et des districts

Une seule assemblée (l'assemblée des représentants du peuple)

### Eligibilité au mandat de député



Conformément à l'article 58, pour être éligible à la députation, il faut :

- Avoir la qualité d'électeur ;
- Être de père tunisien ou de mère tunisienne ;
- Être âgé de 23 ans révolus lors de la candidature

En application de l'article 53, le candidat doit :

- Avoir la qualité d'électeur ;
- Avoir la nationalité tunisienne depuis 10 ans au moins ;
- Être âgé d'au moins vingt-trois ans révolus lors de la candidature ;
- Ne faisant l'objet d'aucune mesure d'interdiction prévue par la loi.

Objet	Constitution de 2022	Constitution de 2014
<b>Cumul entre la qualité de député et l'exercice d'une autre activité</b>	L' <u>article 61</u> interdit le cumul entre la fonction de député et l'exercice d'une activité avec ou sans rémunération.	Ce cumul n'était pas interdit
<b>Possibilité de retrait du mandat de député</b>	Conformément à l' <u>article 60</u> , le mandat de député est de 5 ans. Cependant l' <u>article 61</u> permet le retrait du mandat de député avant l'expiration du mandat.  La loi électorale fixera les conditions de retrait de ce mandat	Aucune disposition relative au retrait du mandat de député

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Changement de coalition parlementaire



L'article 62 interdit à tout député faisant partie d'une coalition parlementaire au début de son mandat, de rejoindre une autre coalition

Cette interdiction ne figure pas dans la constitution de 2014.

## Objet

### Immunité parlementaire

## Constitution de 2022

En vertu de l'article 65, aucun député ne peut faire l'objet, durant son mandat, d'une arrestation ou d'une poursuite pénale, tant que l'immunité dont il bénéficie n'a pas été levée par l'ARP.

Cependant, en cas de flagrant délit, il peut être procédé à son arrestation, Au cas où l'ARP procède à la levée de l'immunité du député concerné, il ne sera pas mis fin à son arrestation.

Exceptions : Conformément à l'article 66, l'immunité parlementaire ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Diffamation,
- Insulte,
- Echange de violence au sein ou à l'extérieur de l'ARP ;
- Entrave à la bonne marche des travaux au sein de l'ARP.

## Constitution de 2014

- Conformément à l'article 68, l'immunité s'applique aux poursuites et arrestations civiles et pénales (alors que dans le projet de 2022, seules les arrestations et poursuites pénales sont concernées par l'immunité).

- Les exceptions à l'immunité prévues à l'article 66 du projet de 2022 (diffamation, insultes etc...) ne sont pas prévues par la constitution de 2014.

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Commissions parlementaires



En application de l'article 72, l'ARP élit parmi ses membres, des commissions permanentes qui travaillent sans interruption, et dont l'activité se poursuit même durant les vacances parlementaires

Contrairement au projet de 2022 qui ne prévoit que des commissions permanentes, l'article 59 prévoit la création au sein de l'ARP, de trois catégories de commissions :

- Des commissions permanentes ;
- Des commissions spéciales ;
- Des commissions d'enquête, le cas échéant.

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Textes pris sous forme de lois organiques



L'article 75 (1er paragraphe) énumère la nature des textes qui doivent être pris sous forme de lois organiques.

Deux nouvelles catégories de textes ont été ajoutées à la liste des textes prévues par la constitution de 2014 :

- Les textes relatifs aux modalités générales d'application de la constitution ;
- Les textes relatifs aux conseils locaux, aux conseils régionaux, les conseils des districts et toute structure pouvant avoir la qualité de collectivité locale

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

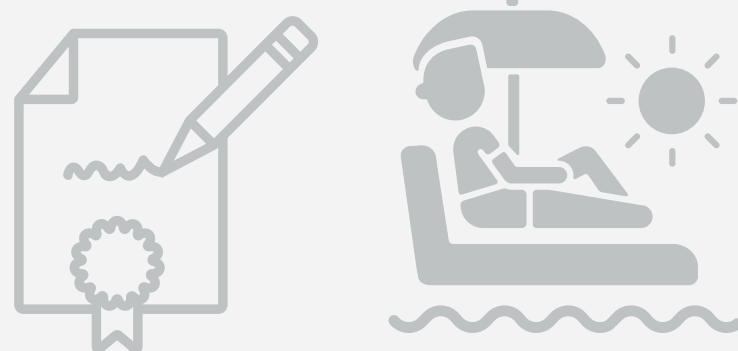
### Textes pris sous forme de lois ordinaires



L'article 75 (2ème paragraphe), énumère la nature des textes qui doivent être pris sous forme de lois ordinaires.

Une nouvelle catégorie de textes a été ajoutée à la liste des textes prévus par la constitution de 2014 : l'approbation des conventions et accords d'investissement relatifs aux ressources nationales

### Prise de décrets-lois lors des vacances parlementaires



Conformément à l'article 73, pendant les vacances parlementaires, le Président de la république a la possibilité, après information de la commission parlementaire compétente, de prendre des décrets lois qui seront soumis à l'approbation de l'ARP au cours de la session ordinaire suivante.

Une telle disposition ne figure pas dans la constitution de 2014

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### L'assemblée nationale des régions et des districts



Conformément à l'article 81, cette assemblée est composée de députés élus par les régions et les districts.

Mode d'élection :

-Les membres de chaque conseil régional, élisent parmi eux, trois membres afin de représenter leur région au sein de l'assemblée nationale des régions et des districts ;

-Les membres élus par les conseils régionaux de chaque district, élisent parmi eux, un seul membre afin de représenter ce district au sein de l'assemblée nationale des régions et des districts.

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014



### L'assemblée nationale des régions et des districts

#### Interdictions :

- Il est interdit de cumuler entre la députation au sein de l'ARP et la députation au sein de l'assemblée nationale des régions et des districts ;
- Il est interdit à tout député au sein de l'assemblée nationale des régions et des districts, de s'adonner à une autre activité avec ou sans rémunération.

#### Immunité :

Les dispositions applicables à l'immunité des députés de l'ARP, s'appliquent aux députés de l'assemblée nationale des régions et des districts (Voir supra).

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014



### L'assemblée nationale des régions et des districts

#### Prérogatives :

- Afin d'assurer l'équilibre entre les régions et les districts, les projets relatifs au budget de l'Etat et ceux relatifs aux plans de développement régional et des districts, sont obligatoirement soumis à l'assemblée nationale des régions et des districts ;

- L'assemblée nationale des régions et des districts est investie de la prérogative de contrôle et est habilitée de demander des explications concernant les questions qui se rapportent à l'exécution du budget et aux plans de développement.

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### La fonction exécutive



Conformément à l'article 87, la fonction exécutive est exercée par le président de la république, qui est assisté en cela, par un gouvernement présidé par un chef de gouvernement

Ainsi, dans le projet de constitution, le gouvernement a juste une fonction d'assistance au président de la république.

Il ressort de l'article 71, que le pouvoir exécutif est exercé conjointement par le Président de la République et un Gouvernement présidé par le Chef du Gouvernement.

Ainsi le gouvernement n'est pas investi d'une simple fonction d'assistance au président de la république, comme c'est le cas dans le projet de 2022.

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Eligibilité à la présidence de la république



Conformément à l'article 89 :

- Le candidat doit être âgé de 40 ans au moins ;
- Il doit avoir la nationalité tunisienne à l'exclusion de toute autre nationalité ;
- Son père, sa mère, son grand père paternel, son grand père maternel doivent être tunisiens sur plusieurs générations et ce sans interruption.

L'article 88, exige que le président de la république soit de confession musulmane.

Conformément à l'article 74 :

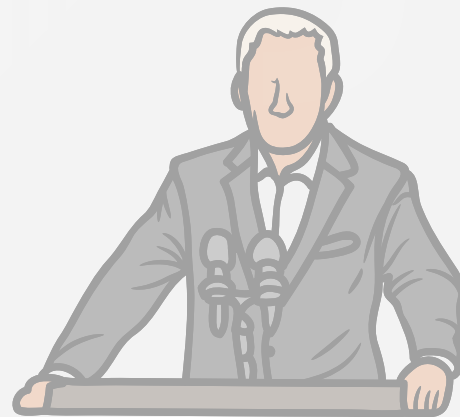
- Le candidat doit être âgé de 35 ans au moins
- Il doit avoir la nationalité tunisienne par la naissance
- Il doit être de confession musulmane
- S'il est titulaire d'une autre nationalité, il doit y renoncer une fois élu

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Renouvellement du mandat présidentiel



Conformément à l'article 90, le mandat présidentiel est de 5 ans.

Suffrage : majorité absolue des suffrages exprimés.

Nombre maximum de mandats : Pas plus de deux mandats entiers, successifs ou séparés

Conformément à l'article 75, le mandat présidentiel est de 5 ans.

Suffrage : majorité absolue des suffrages exprimés.

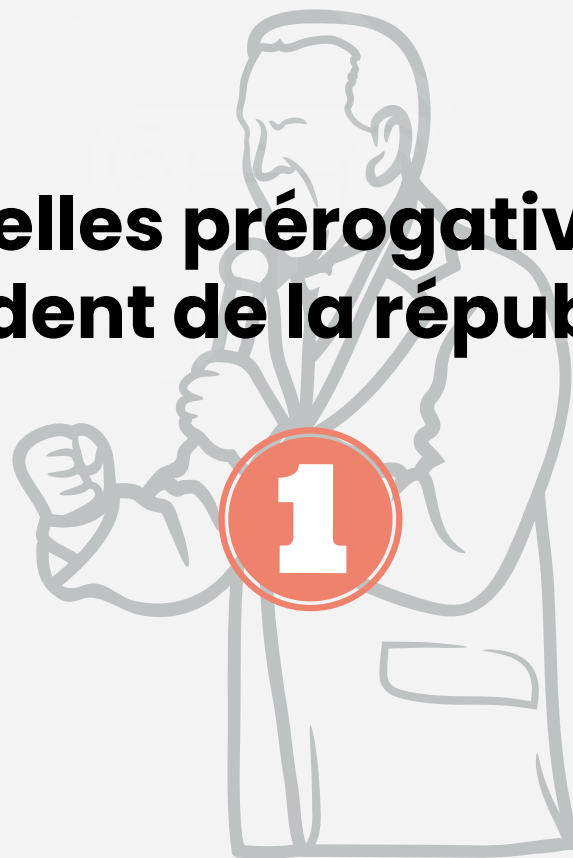
Nombre maximum de mandats : Pas plus de deux mandats entiers, successifs ou séparés

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Nouvelles prérogatives du président de la république



1/ Nouvelle prérogative référendaire  
En vertu de l'article 97, le président de la république peut décider de soumettre au référendum tout projet de loi ayant pour objet l'organisation des pouvoirs publics ou se rapportant à la ratification d'un traité pouvant avoir une incidence sur le bon fonctionnement des entreprises, à condition que cette initiative soit conforme à la constitution.

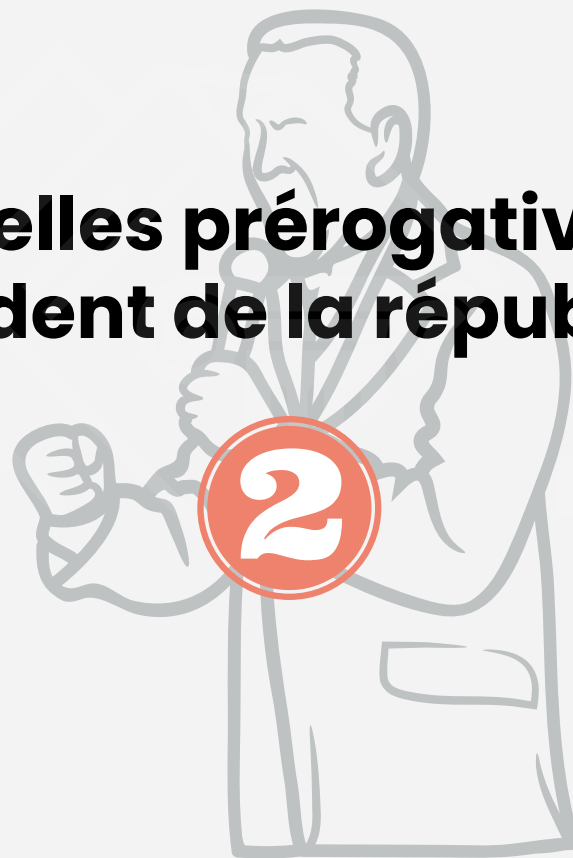
1/ Concernant la nouvelle prérogative réglementaire  
Le pouvoir référendaire du président de la république avait un caractère exceptionnel et ne pouvait s'exercer, conformément à l'article 82, que dans le cadre de renvoi d'un projet de loi à l'ARP pour une seconde lecture.

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Nouvelles prérogatives du président de la république



2/ Détermination de la politique générale de l'Etat  
En vertu de l'article 100, le président de la république détermine la politique générale de l'État et fixe ses principales options et en informe l'ARP et l'assemblée nationale régionale et des districts.

3/ Nomination aux emplois supérieurs  
En vertu de l'article 106, le président de la république procède, sur proposition du chef du gouvernement, à la nomination aux emplois civils et militaires supérieurs

2/ Concernant la détermination de la politique générale de l'Etat  
En application de l'article 91, cette prérogative était du domaine du chef du gouvernement.

3/ Concernant la nomination aux emplois supérieurs  
En vertu de l'article 92, c'est le chef du gouvernement qui procédait à la nomination aux emplois civils supérieurs et leurs cessations  
Les emplois militaires n'étaient pas concernés.

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Nouvelles prérogatives du président de la république



4/ Exécution des lois et exercice du pouvoir réglementaire  
En vertu de l'article 104, le président de la république veille à l'exécution des lois. Il exerce le pouvoir réglementaire général. Il peut déléguer tout ou partie de ces prérogatives au chef du gouvernement.

4/ Concernant l'exécution des lois et l'exercice du pouvoir réglementaire  
Ces prérogatives étaient réservées au chef du gouvernement et ce en vertu des articles 92 et 94.

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Vacance provisoire de la fonction de président de la République



En application de l'article 107, le Président de la république donne procuration par décret au chef du gouvernement afin que ce dernier exerce les fonctions présidentielles.

Sont exclues de ladite procuration :

- Le droit de dissoudre l'ARP.
- Le droit de dissoudre l'assemblée nationale des régions et des districts.

En application de l'article 84, la procédure est la suivante :

- La Cour constitutionnelle se réunit sans délai et constate la vacance provisoire ;
- Le chef du Gouvernement remplace le Président de la République ;
- La durée de la vacance provisoire ne peut excéder 60 jours

## Objet

### **Vacance définitive de la fonction de président de la République**



## Constitution de 2022

En application de l'article 109, en cas de vacance de la fonction de président de la république pour cause de décès , de démission ou d'incapacité permanente ou pour tout autre motif de vacance définitive, le président de la Cour constitutionnelle est sans délai investi des fonctions de président de la République pour une période de 45 au moins et de 90 jours au plus.

Au courant de cette période, il est procédé à l'élection d'un nouveau président de la république pour un mandat de 5 ans.

## Constitution de 2014

Au cas où la vacance provisoire excède 60 jours, ou en cas de présentation par le président de la République de sa démission écrite au Président de la Cour constitutionnelle, de décès ou d'incapacité permanente ou pour tout autre motif de vacance définitive, la procédure est la suivante :

- la Cour constitutionnelle se réunit sans délai afin de constate la vacance définitive ;
- Le Président de l'ARP est sans délai investi des fonctions de président de la République par intérim, pour une période de 45 au moins et de 90 jours au plus.

Au cours de la période d'intérim présidentiel, il est procédé à l'élection d'un nouveau Président pour un mandat présidentiel entier

## Objet

### Responsabilité du gouvernement



## Constitution de 2022

Le gouvernement est responsable, pour ce qui est de ses actions, devant le président de la république et ce en vertu de l'article 112.

## Constitution de 2014

En vertu de l'article 95, le gouvernement est responsable devant l'Assemblée des représentants du peuple.

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014

### Composition de la Cour constitutionnelle

Conformément à l'article 125, la Cour constitutionnelle est composée intégralement de juges. Ils sont au nombre de neuf, et sont répartis comme suit :

- Trois d'entre eux doivent faire partie des plus anciens présidents des chambres de Cour de cassation.
- Les trois autres doivent faire partie des plus anciens présidents des chambres de cassation ou des chambres consultatives du tribunal administratif ;
- Les trois derniers doivent faire partie des plus anciens membres de la Cour des comptes.

L'article 126 interdit le cumul entre la qualité de membre de la Cour constitutionnelle et l'exercice d'autres activités ou fonctions.

En application de l'article 118, la Cour constitutionnelle est composée de 12 membres, choisis parmi les personnes compétentes, dont les 3/4 sont des spécialistes en droit et ayant une expérience d'au moins 20 ans.

## Objet

## Constitution de 2022

## Constitution de 2014



En application de l'article 136, ne peuvent faire l'objet de révision, les dispositions constitutionnelles qui :

- Touchent au régime républicain de l'Etat, Au nombre de mandats présidentiels, à leur extension, et à leur renouvellement.

- L'interdiction concernant le régime républicain est stipulée dans l'article 1er de la constitution de 2014.

En effet, cet article interdit, entre autres, toute révision touchant au régime républicain de l'Etat.

- L'interdiction concernant le nombre de mandats présidentiels, leur extension, et leur renouvellement, n'a pas d'équivalent dans la constitution de 2014.